



Licence Professionnelle

ASSURANCE BANQUE FINANCE



PARCOURS

CHARGÉ DE CLIENTÈLE

OBJECTIFS

Cette offre de formation en alternance est unique en Franche-Comté, elle est en revanche très représentée au niveau national. La formation similaire la plus proche est proposée par l'Université de Bourgogne avec laquelle nous sommes en partenariat. Cette formation offre des débouchés au niveau régional où la demande des banques est très forte.

La force de la licence professionnelle repose sur :

- la mobilisation d'enseignants-chercheurs de l'Université de Franche-Comté, gage d'un enseignement de pointe, exigeant, dont les alternants peuvent tirer bénéfice par les apports méthodologiques, la réflexion et la distance critique pour les enseignements fondamentaux ;
- l'implication, pour les enseignements appliqués, de professionnels qualifiés du CFPB, reconnus pour leur expertise et leur expérience des métiers.
- un solide partenariat tissé avec les principales banques de réseau françaises, sensibles à l'alternance comme mode de formation de leurs futurs collaborateurs.

Le partenariat avec le CFPB permet aux étudiants diplômés de s'engager dans la formation tout au long de la vie après quelques années d'expérience professionnelle à l'issue de la licence et de s'ouvrir à de nouvelles fonctions dans la banque (gestion de patrimoine, conseiller clientèle de professionnels, chargé d'affaires, direction d'agence).



PUBLIC CONCERNÉ

- La formation est ouverte aux étudiants titulaires d'une L2 (en particulier Économie et Gestion, Droit, AES), d'un DUT (GEA, TC, GACO) ou d'un BTS tertiaire (MUC, banque, assurance...)
- Formation continue : reprise d'études ou validation des acquis de l'expérience (VAE)

METIERS

- Chargé d'affaires particulier



Responsables pédagogiques : C. AT / F. LABONDANCE
lpro-banque@univ-fcomte.fr